L'impact du transport sur la santé publique

2001/2067(INI) - 28/02/2002 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Mme Caroline LUCAS (Verts/ALE, UK), le Parlement européen s'est pleinement rallié à la position exprimée par sa commission au fond (se reporter au résumé du 22 janvier 2002). La plénière a toutefois introduit un amendement demandant à la Commission de faire rapport sur ses propositions d'appliquer le principe de l'EIS (évaluation des incidences sanitaires) dans le domaine de la politique des transports d'ici 2003 en tirant parti de l'expérience des États membres dans ce domaine et sur les moyens de combiner, si besoin, l'EIS avec la réalisation d'évaluations environnementales stratégiques. L'Assemblée, de même, s'est félicitée des initiatives de la Commission au regard de la marche et du cyclisme et a considéré que ces domaines devraient être renforcés et étendus.